



Municipalité de Servion

Servion, le 8 mai 2020

Au Conseil communal
1077 Servion

Préavis municipal n° 06-2020

concernant :

l'octroi d'un crédit extrabudgétaire de Fr 230'000.00 pour financer les travaux de

- **Remise en état du trottoir franchissable longeant le Chemin de la Scierie et**
 - **Réfection complète du Chemin de la Scierie à Servion.**
-

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Courant 2016, avec l'accord du Conseil communal et sur préavis favorable de la DGMR, la Municipalité a fait construire un trottoir franchissable de long du Chemin de la Scierie à Servion dans le but d'améliorer la sécurité des usagers et de faciliter le croisement des bus des transports publics.

Au fil des mois, des fissures et un affaissement sont apparus sur ce trottoir. La Municipalité a alors contacté le bureau d'ingénieurs Gemetris SA, en charge du suivi du projet, ainsi que la direction de l'entreprise Madliger & Chenevard qui a réalisé les travaux.

Malgré de nombreuses séances et visites sur place, M. Chenevard a toujours contesté toute responsabilité dans les malfaçons constatées et aucun terrain d'entente n'a pu être trouvé avec lui avant qu'il remette son entreprise, à la fin de l'année dernière.

Suite à cela, la Municipalité a pris contact avec l'entreprise qui a repris les actifs de Madliger & Chenevard et cette dernière, bien qu'elle n'y soit pas obligée (*elle a repris les actifs sans les passifs*) a accepté d'entrer en matière.

Dès lors, afin d'éviter que ces dégradations ne s'aggravent et que les coûts de réfection augmentent, la Municipalité a décidé de remettre en état ce trottoir tout en profitant des travaux pour procéder parallèlement à la réfection complète du Chemin de la Scierie. Ce dernier date de nombreuses années, son état, comme vous pourrez le constater in situ, laisse sérieusement à désirer et sa réfection était prévue dans le planning d'entretien des routes communales.

Dès lors, dans le cadre d'une procédure « sur invitation », trois appels d'offres séparées ont été lancés pour la remise en état du trottoir ainsi que pour la réfection du Chemin. Une demande a été adressée à l'entreprise Camandona SA, qui a repris les actifs de Madliger & Chenevard. Cette dernière y a répondu et le procès-verbal d'ouverture des soumissions reçues, que vous trouvez en page 3, confirme que ses prix sont les plus intéressants. La Municipalité a dès lors dans sa séance du 11 mai 2020, décidé de lui attribuer le travail sous réserve bien entendu de l'approbation du Conseil communal.

Descriptif des travaux

1.1 Réfection du Chemin de la Scierie

Le Chemin de la Scierie date de nombreuses années sur lequel, à part les travaux d'entretien et de colmatage des fissures usuels, aucune intervention importante n'est intervenue.

Cet axe routier, très fréquenté, présente des dégradations locales causées par des fissures longitudinales et diffuses. Il laisse apparaître du faïençage, du ressuage (*remontée d'eau à la surface*) sur certaines zones, des nids de poules, des arrachements ainsi que des affaissements au niveau des regards. Son état nécessite donc une réfection complète.

Le laboratoire d'analyses des matériaux Infralab SA a procédé à deux carottages afin de déterminer la teneur en HAP (*hydrocarbures aromatiques polycycliques*) du revêtement bitumineux. Ces polluants, souvent présents dans les anciens liants bitumineux, nécessitent des coûts de traitement importants. Dès lors, compte tenu du projet de réfection, une analyse a été réalisée sur les six premiers cm des enrobés. Les deux tranches prélevées indiquent des teneurs en HAP inférieures aux limites admises par l'OFEV pour une valorisation en tant que granulats bitumineux et ne nécessite par conséquent aucun traitement particulier.

Des mesures de portance (*environ 40 points*) ont également été réalisées sur l'ensemble du chemin.

Relevons que la nouvelle chaussée sera similaire à l'actuelle au niveau de sa surface. Des pavés seront posés le long des entrées des bâtiments qui la bordent.

Le descriptif des travaux prévus se trouvent dans le rapport technique joint à ce préavis.

1.1 Remise en état du trottoir franchissable

Les raisons justifiant la remise en état du trottoir franchissable ayant été évoquées en page une de ce préavis, nous renonçons à les rappeler ici.

Le descriptif des travaux prévus se trouvent dans le rapport technique joint et faisant partie intégrante de ce préavis.

Planning des travaux

Les travaux de réfection d'une route communale ne nécessitant pas de mise à l'enquête publique, ceux-ci pourront débuter dès la fin du délai référendaire, après validation par le Conseil communal.

Afin de garantir une bonne stabilité de la route, il est prévu que les travaux aient lieu en deux étapes, soit :

1. La première étape, prévue durant l'été/automne 2020, avec :
 - la remise en état du trottoir,
 - la réfection de la chaussée mais sans la dernière couche d'enrobé.
2. La 2^{ème} étape interviendra dès que le trafic des bus aura été déplacé sur la Route des Cullayes et que les conditions météorologiques le permettront, vraisemblablement au printemps 2022. Elle comprendra :
 - la démolition de l'arrêt de bus situé au bas du Chemin de la Scierie,
 - la pose de la dernière couche d'enrobé.

Coût des travaux

Trois entreprises sélectionnées par la Municipalité ont été approchées et les trois offres réceptionnées sont recevables et répondent aux critères requis selon le tableau ci-dessous :

Commune de Servion - Réfection de Trottoir et chaussée : Chemin de la Scierie

Protocole de l'ouverture des offres

Dépôt des offres jusqu'au 1 mai 2020 à 11h30

Raison sociale	Offres de base - Trottoir CHF (TTC)	Offre de Base - Chaussée CHF (TTC)	Valeur total de l'offre CHF (TTC)	Dossier recevable ou/non	Classement prix	Remarques
Camandona SA	40 846.05	146 828.10	187 674.15	Oui	1	
JPF SA	45 421.40	153 022.74	198 444.14	Oui	2	
Grisoni Zaugg	46 743.45	155 661.55	202 405.00	Oui	3	
			-			
			-			

Descriptif du coût total des travaux TTC :

Analyse de la chaussée par le bureau Infralab SA	Fr.	8'189.60
Remise en état du trottoir, <i>après déduction d'un geste commercial de l'entreprise Camandona SA de Fr. 18'840.50</i>	Fr.	22'005.55
Réfection de la chaussée	Fr.	146'828.10
Honoraires du bureau d'ingénieurs, <i>après déduction d'un geste commercial de Gemetris SA de Fr. 2'643.00</i>	Fr.	24'634.20
Marquage au sol et signalisation	Fr.	4'343.40
Divers et imprévus + arrondi	Fr.	23'999.15

Coût total des travaux et montant du crédit extrabudgétaire demandé	TTC Fr.	230'000.00

=====

Conclusions

Considérant ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil communal de Servion

- vu le préavis municipal no 06-2020 du 8 mai 2020 et ses annexes,
- entendu le rapport de la commission ad hoc,
- entendu le rapport de la commission des finances,
- considérant que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

dans sa séance du 22 juin 2020, décide :

- d'accorder à la Municipalité l'autorisation de réaliser les travaux de remise en état du trottoir et de réfection du chemin de la Scierie à Servion,
- d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 230'000.00,
- de financer ces travaux par la trésorerie courante et si nécessaire par un recours à l'emprunt,
- d'amortir cet investissement de Fr. 230'000.00 sur 30 ans, à raison d'un montant annuel de Fr. 7'700.00 par le compte n° 430.331.121, la première fois au budget 2023.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Cédric Matthey



La Secrétaire

Claudine Burri-Monney

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 mai 2020

Municipaux responsables :

- Cédric Matthey, Syndic et Municipal en charge des finances
- Yves Boand, Municipal en charge des routes

Annexes : - rapport technique
- plan du trottoir
- plan de la route

Canton de Vaud



Commune de Servion

Chemin de Scierie

Réfection de la chaussée et remise en état du trottoir
RAPPORT TECHNIQUE

Etabli par le bureau technique
GEMETRIS SA
Bureau d'études et géomètre breveté

Mézières, le 17 avril 2020

Sommaire

1	Projet d'ensemble	3
1.1	Situation.....	3
1.2	Objectifs du projet	4
1.3	Procédure	4
1.3.1	Loi sur les routes.....	4
1.3.2	Servitudes	4
2	Données techniques	5
2.1	Expertise de la chaussée	5
2.2	Aménagements routiers	6
2.2.1	Contrôle de la teneur en HAP	6
2.2.2	Proposition de réfection	7
2.2.3	Arrêts de bus :.....	7
2.2.4	Chaussée.....	7
2.2.5	Trottoir	7
2.3	Evacuation des eaux.....	8
2.4	Eau potable	8
2.5	Eclairage public	8
2.6	Signalisation et marquage.....	8
2.7	Autres services	8

1 Projet d'ensemble

1.1 Situation

Coordonnées nationales du projet : E : 2'549'380 / N 1'157'960
Altitude moyenne du projet : 752 ms/m



Le projet se situe sur le Chemin de la Scierie entre la route Cantonale 636 B-P et la route Cantonale 637 C-S sur la localité de Servion.

1.2 Objectifs du projet

Le projet routier doit répondre aux objectifs suivants :

- La remise en état de la chaussée selon étude de portance réalisé par le laboratoire Infralab et selon les normes VSS en vigueur, en particulier :
 - Le rabotage de la couche de transition/base
 - la mise en place d'une couche de transition/base en AC T 16 N pour améliorer la portance de la chaussée
 - la mise en place d'une couche de roulement en AC 11 N pour améliorer le confort des utilisateurs
- La démolition des bordures en béton et la démolition de l'enrobé présent sur le trottoir, ainsi qu'un compactage de la couche de fondation. (ces prestations seront réalisées sous garantie)
- La remise en état du trottoir selon expertise réalisée par Infralab, en particulier :
 - La mise en place de nouvelles bordures, en granit.
 - La mise en place d'une couche de base en AC T 16 N
 - La mise en place d'une couche de roulement en AC 8 N pour améliorer le confort des usagers. (cette couche sera posée un demi centimètre plus haute que les bordures pour éviter les dégâts occasionnés par les lames à neige)
- La mise à niveau de tous les couvercles des chambres et des capes de vanne présents sur le chemin.
- La démolition de l'arrêt de bus situé sur le chemin de la Scierie, qui est prévu d'être mis hors-service en 2021.

En particulier, il est urgent de réfectionner le chemin de la Scierie car les trottoirs présentent des défauts d'exécution et les véhicules de la voirie souffrent des irrégularités présentes sur l'enrobé des trottoirs.

1.3 Procédure

La réalisation du projet routier se conforme aux articles 25a de la Loi sur l'aménagement du territoire et 13.2 de la Loi sur les routes.

Basé sur la Loi sur les routes le projet est planifié comme suit :

1.3.1 Loi sur les routes

- Situé entièrement sur le domaine public, le projet de réfection du trottoir et de la chaussée n'ont pas besoin d'être mis à l'enquête public.
- Mise en soumission selon la procédure applicable aux marchés publics
- Demande de crédit au Conseil communal

1.3.2 Servitudes

- Ce projet se situe en partie sur les parcelles 365, 366, 367 et 539. En 2016 lors du projet d'élargissement du trottoir, des servitudes ont été établies en faveur de la Commune de Servion avec charge d'entretien.

2 Données techniques

2.1 Expertise de la chaussée

En septembre 2019, M. Cédric Matthey, Syndic de la Commune de Servion, a mandaté Infralab pour expertiser la chaussée du chemin de la Scierie, afin de déterminer une solution de réfection. Des investigations ont été réalisées sur le chemin, par moyen de sondages et prélèvements selon le plan ci-après :



Extrait rapport Infralab – Implantation des sondages sur chaussée.

La chaussée présente des dégradations locales notamment causés par :

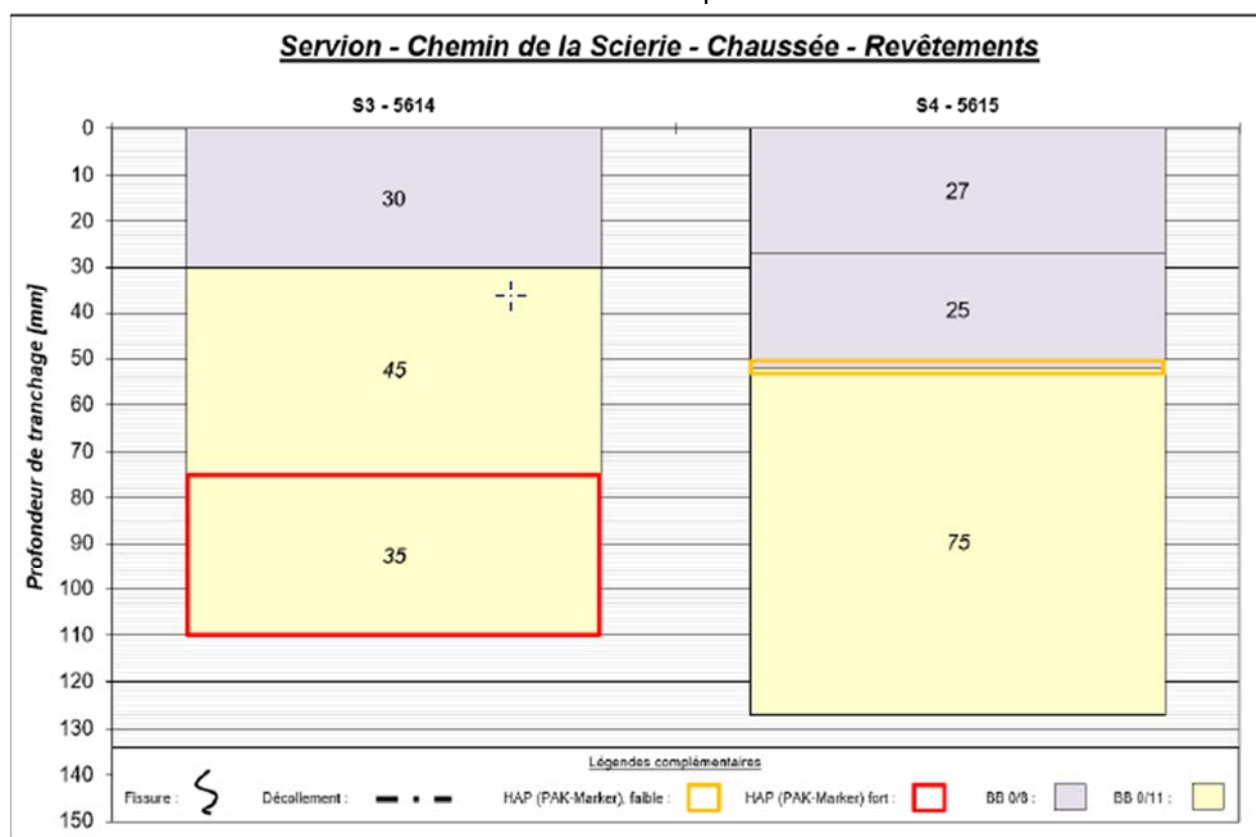
- Des fissures longitudinales et diffuses, qui sont en partie pontées
- Du faïençage
- Des nids de poule et arrachements
- Des affaissements au niveau des regards
- Du ressuage sur certaines zones

Suite aux investigations et le prélèvement des épaisseurs d'enrobé présentes dans la chaussée, Infralab a réalisé les mesures de portance à l'aide de l'appareil « HWD », sur l'ensemble du chemin, environ 40 points de mesures.

2.2 Aménagements routiers

2.2.1 Contrôle de la teneur en HAP

En laboratoire, les prélèvements ont été testés à la présence de HAP à l'aide du révélateur PAK-Marker et la teneur en HAP dans le liant bitumineux quantifiée.



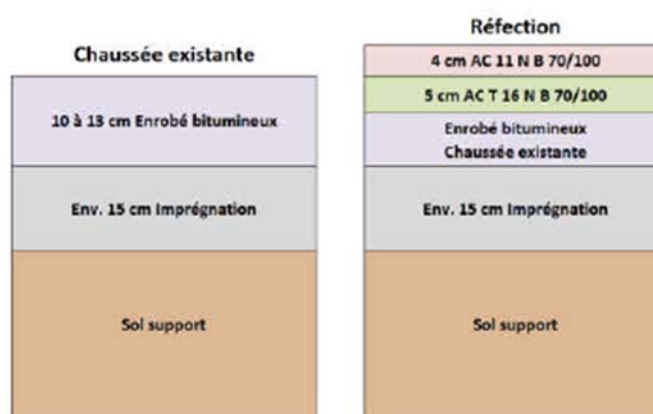
Extrait rapport Infralab – Description des tranches issues des sondages

Les enrobés du chemin de la Scierie présentent des couches polluées à une profondeur de 7 et 5 cm respectivement. Compte tenu de la proposition de réfection, une analyse a été réalisée sur les 6 premiers cm des enrobés. Pour les deux tranches prélevées, les teneurs en HAP sont inférieures aux limites admises par l'OFEV, pour une valorisation en tant que granulats bitumineux, sans nécessiter des traitements particuliers.

2.2.2 Proposition de réfection

En préambule à l'étude de réfection, le laboratoire a réalisé des essais routiers. Dans son rapport Infralab a conseillé les travaux à entreprendre pour la réfection de la chaussée, d'entente avec la Commune de Servion et en tenant compte du détournement du trafic bus prévu en 2021, soit :

- Renforcement de l'infrastructure par purges localisées, détectées après le rabotage.
- Sur le reste du chemin :
 - Rabotage de la chaussée sur 5,5 cm ;
 - Nettoyage soigné de la surface (balayeuse aspiratrice) ;
 - Mise en œuvre d'une couche d'accrochage à raison de 300 g/m² de liant résiduel ;
 - Mise en œuvre d'un AC T 16 N B 70/100 en 5 cm d'épaisseur ;
 - Mise en œuvre d'une couche d'accrochage à raison de 250 g/m² de liant résiduel ;
 - Mise en œuvre d'un AC 11 N B 70/100 en 4 cm d'épaisseur.



2.2.3 Arrêts de bus :

L'arrêt de bus est prévu d'être démolé à l'horizon 2021. Pour cette raison, les réfections ne seront pas adaptées à l'endroit en question.

2.2.4 Chaussée

La largeur de chaussée est d'au minimum de 5m, cette largeur est suffisante pour le croisement éventuel de deux véhicules de « tourisme ». Le gabarit de la route est conservé.

Les réfections sont prévues sur la totalité du chemin jusqu'aux raccords avec les routes cantonales, situées de part et d'autre du chemin.

Sur le premier tronçon, en accord avec la Municipalité, le principe de 3 rangs de pavés de part et d'autre de la chaussée, en continuité de l'existant, sera prolongé jusqu'au droit du Chemin du Levant.

Pour le solde, afin de sécuriser au maximum les piétons, une bordure type Etat VD sera posée.

Au droit des entrées, il est prévu une bordure type Etat NE.

L'ensemble des bordures sera réalisé en granit.

2.2.5 Trottoir

Le dimensionnement du trottoir ainsi que son élargissement ont été réalisés en 2016. Pour cette raison le gabarit existant sera conservé. Le projet réalisé en 2016 a été préavisé positivement par la DGMR en 2014.

2.3 Evacuation des eaux

Un contrôle camera a été réalisé en 2014 par l'entreprise Liaudet-Pial, toutes les installations présentes sous le chemin de la Scierie ne présentent pas des déformations et/ou dégradations nécessitant des réparations. L'hypothèse que la situation n'a pas évolué ces dernières années a été admise lors de l'étude du projet.

2.4 Eau potable

Les conduites d'eau potable présentes sous le chemin ont été remplacées en 2010 et ne nécessitent pas des réparations.

2.5 Eclairage public

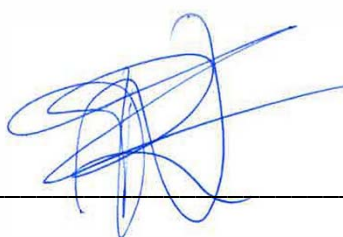
L'éclairage public a été réalisé lors de la réalisation du trottoir en 2016 et ne nécessite pas de travaux à ce jour.

2.6 Signalisation et marquage

La signalisation et le marquage seront remis en état après travaux, sans modifications.

2.7 Autres services

La RE, Holdigaz et Swisscom ont été contactés. Il n'est pas prévu de travaux pour ces services.



Au nom du bureau : R.Nobre
Ingénieur civil HES

COMMUNE DE SERVION



Chemin de la Scierie



Réfection du trottoir du chemin de la Scierie

Situation et coupe type

PIECE N°			
DATE	DESS.	CONTR.	
17.03.2020	EVVA	JUTU	
FORMAT	30 x 168		
ECHELLE: 1:250, 1:25			
N° mandat	N° de plan		
2517-3	0703001		
GÉODONNÉES ETAT DE VALD			

MODIFICATIONS			
INDICE	DESIGNATION	DATE	DESS. CONTR.
A			
B			
C			

LEGENDE

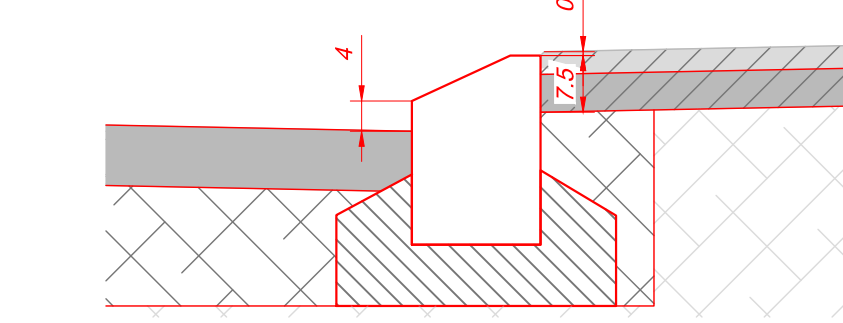
PROJETE

- Trottoir

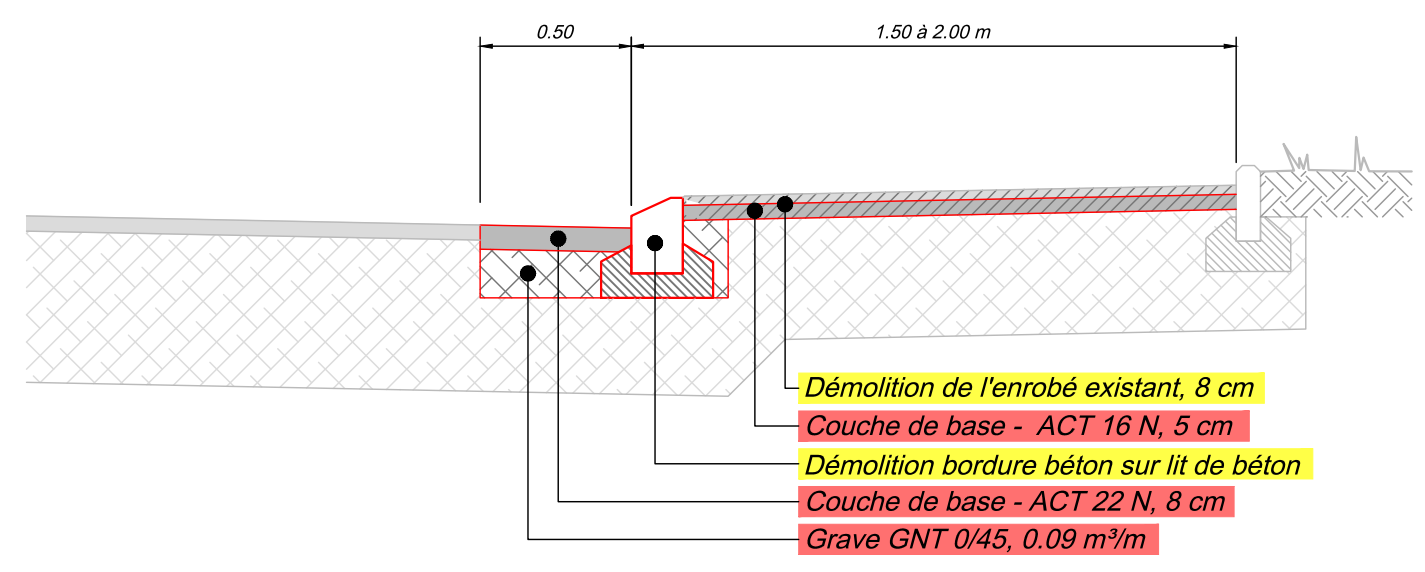
EXISTANT

- Chaussée
- lot

DETAIL



PROFIL TYPE REFECTION TROTTOIR 1:25



SITUATION 1:250



COMMUNE DE SERVION



Chemin de la Scierie



Réfection du revêtement de la chaussée du chemin de la Scierie

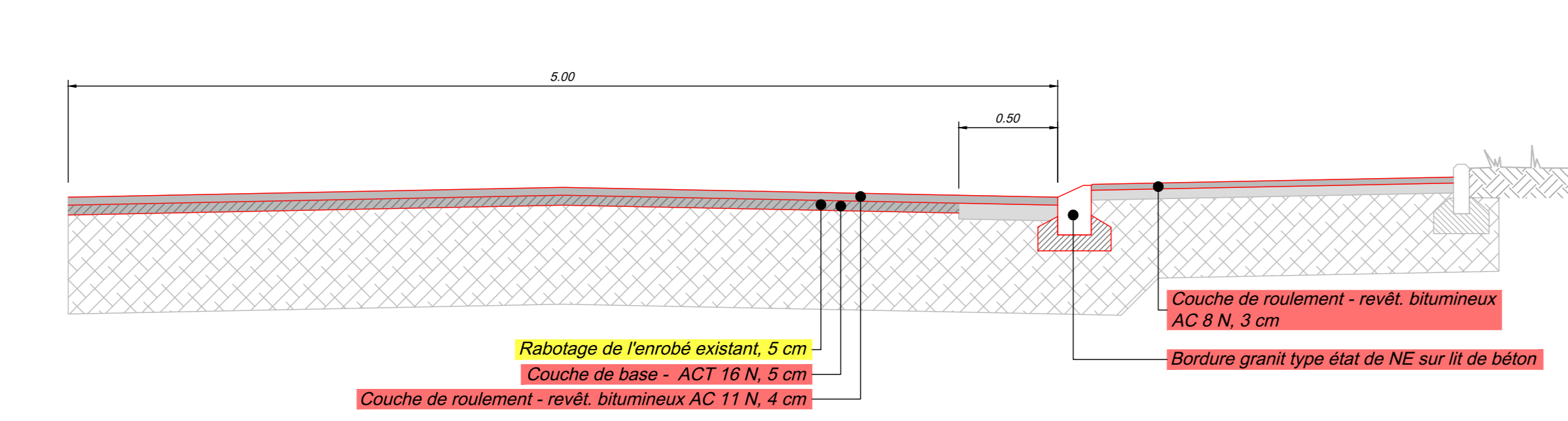
Situation et coupe type

PIECE N°			
DATE	DESS.	CONTR.	
17.03.2020	EVVA	JUTU	
FORMAT	30 x 189		
ECHELLE: 1:250, 1:25			
N° mandat	N° de plan		
2517-3	0703002		
GÉOMÉTRIE ETAT DE VAUD			

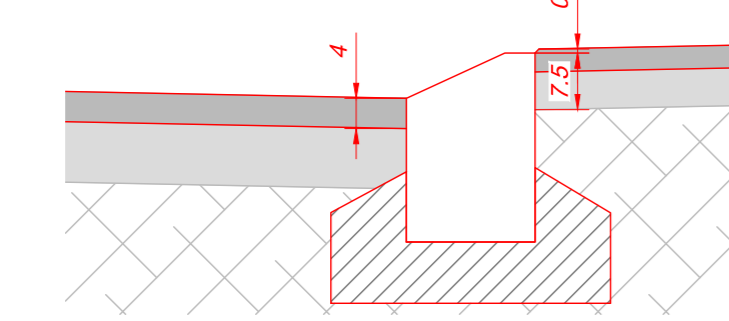
MODIFICATIONS			
INDICE	DESIGNATION	DATE	DESS. CONTR.
A			
B			
C			

GEMETRIS			
BUREAU D'ÉTUDES - GÉOMÈTRES BREVETÉS	info@gemetriss.ch	Grand-Rue 1	Place du Nord 6
t +41 21 903 37 32		1083 Mézières	1071 Chevres

PROFIL TYPE REFLECTION CHAUSSEE 1:25



DETAIL



SITUATION 1:250



LEGENDE - route

- PROJETE
- Chaussée
 - Surface carrossable (hors chaussée)
 - Trottoir (tapis)

- EXISTANT
- -
 -